

COP 21

LE CLIMAT, UNE QUESTION DE DROITS

Le respect des droits des femmes est essentiel au développement durable et global des sociétés. Les femmes représentent plus de la moitié de la population et sont des actrices clés en matière de gestion des ressources naturelles de notre planète. En même temps, elles sont les plus touchées en cas de catastrophes naturelles ou d'exposition aux toxines. Comment est-il possible que les femmes ne participent que très peu aux décisions concernant l'environnement ou la lutte contre le dérèglement climatique ?

Bien trop souvent les femmes n'ont pas accès aux droits humains fondamentaux que sont le droit à la santé, à l'éducation, à la sécurité, mais aussi le droit à disposer librement de leur corps, à exercer leur sexualité sans violence ni coercition, à choisir si et quand avoir des enfants. Les droits sexuels sont au cœur des processus d'émancipation de tous les individus, et notamment des femmes. Ils constituent le socle à partir duquel il devient possible pour elles d'élaborer des choix autonomes concernant leur santé, leur projet de vie, leur inscription dans la société. Lorsqu'ils sont ignorés, ce sont tous les autres droits fondamentaux qui sont amoindris. Leur reconnaissance universelle est donc un enjeu majeur pour l'élaboration de stratégies de développement durables.

DROITS ET ENJEUX CLIMATIQUES : QUELQUES EXEMPLES

Le droit à l'éducation et la gestion des ressources : les femmes produisent 60 à 80 % de la nourriture dans les pays en développement. Les gains économiques et éducationnels associés à l'autonomie permettraient aux femmes d'avoir les connaissances et les compétences pour être propriétaires de leurs terres et gérer leurs ressources de manière efficace et durable.

Le droit à la santé et la sécurité alimentaire : L'insécurité alimentaire rend les femmes et les filles vulnérables aux comportements à risque, en favorisant des relations sexuelles de nature tran-



sactionnelle en échange d'argent ou de nourriture, et des mariages précoces. Or, ces pratiques peuvent exposer au VIH, aux Infections Sexuellement Transmissibles, aux grossesses non planifiées et à une mauvaise santé reproductive.

L'égalité et le développement : Si les femmes avaient les mêmes droits que les hommes en matière d'accès aux ressources productives, cela augmenterait les rendements de leurs fermes de 20 à 30 %. Ceci augmenterait les productivités dans les pays en voie de développement de 3 à 4 %, ce qui réduirait ainsi la famine dans le monde de 12 à 17 %.

LES FAUSSES BONNES RÉOLUTIONS ! NE NOUS TROMPONS PAS DE PROBLÈMES !

A l'approche de la conférence sur le climat de Paris, il est fondamental de réaffirmer l'importance d'une ap-

proche basée sur les droits. Ces droits humains fondamentaux doivent être au centre des négociations de la COP21, d'autant plus que l'émergence des questions environnementales associées aux enjeux du réchauffement climatique a radicalisé certains discours sur l'accroissement de la population mondiale et donc sur la question de la planification familiale.

Deux postures se sont renforcées, tout aussi inadaptées et problématiques l'une que l'autre. D'une part, celle des pays du Nord, principaux responsables du réchauffement climatique, qui prônent le contrôle de la démographie des pays pauvres dans une perspective malthusienne de sauvegarde de leur modèle de développement, tout

1. United Nations Foundation.

2. World Watch Institute, 2012.

3. Global Gender and Climate Alliance, 2013.

4. Water.Org, 2014.

Supprimer les
inégalités
femmes-hommes
dans l'agriculture
permettrait de sortir
100-150
millions
de personnes
de la famine¹

Les femmes ont
14 fois
plus de chance de mourir
dans une catastrophe
naturelle que les hommes
et sont davantage
touchées par les pénuries
alimentaires
et le manque de ressources
économiques en cas
de catastrophe
naturelle²

en développant en leur sein des politiques natalistes agressifs pour contrer "la croissance négative" qu'ils expérimentent depuis quelques décennies. D'autre part celle d'un bon nombre de pays du Sud, les plus exposés aux conséquences des changements climatiques, qui négligent les politiques de planification familiale en considérant qu'il ne s'agit pas d'une priorité, en dépit des besoins criants de leur population.

Or, aucune de ces deux positions ne reconnaît les droits sexuels et reproductifs comme composante essentielle du bien-être de chacun.e. La planification familiale est appréhendée par les uns exclusivement dans une optique démographique et de contrôle de naissances, imposant aux femmes un nombre d'enfants maximal, ce qui constitue très clairement une atteinte en termes de droits, et par les autres comme un bien superflu, voire carrément secondaire.

Une autre perspective s'impose, et de toute urgence. Elle consiste à combiner les interactions entre croissance démographique, développement, lutte contre la pauvreté et droits des indivi-

dus, en particulier des femmes à disposer de leur corps et des couples à faire des choix éclairés et autonomes.

INVESTIR POUR LES DROITS ET LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE (DSSR), UN PARI GAGNANT POUR LE CLIMAT.

Les femmes sont aujourd'hui les plus affectées par le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources naturelles (eau, bois, alimentation...), elles sont donc les plus exposées à l'appauvrissement qui en découle. Frappées plus durement que les autres par ces inégalités structurelles, c'est néanmoins d'elles que peut venir la réponse à ces problèmes. A une condition, que l'on articule le développement socio-économique, l'amélioration du statut des filles et des femmes et un accès facilité aux services de planification familiale.

Les femmes, actrices de transformation sociale, doivent pouvoir contribuer aux politiques environnementales, tenant compte des ressources disponibles et des besoins des générations à venir. Elles constituent un levier indispensable pour l'amélioration de l'accès à la sécurité alimentaire et à l'eau.

C'était déjà ce que prônait le programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement adopté par 195 Etats au Caire en 1994... Cette politique doit être menée au niveau international, et c'est la responsabilité de chaque Etat de s'y engager. Seule une volonté politique et économique globale, collective, avec des moyens financiers judicieusement investis permettra de construire un développement durable. Il s'agit de promouvoir un modèle de société fondé sur l'égalité femmes/hommes, l'émancipation des personnes, la justice sociale et le vivre ensemble.

Les femmes qui ont la capacité de faire leur propres choix, de planifier leurs grossesses, de vivre leur sexualité en sécurité dans le respect, sans dépendance, sans risque de contamination par une maladie sexuellement transmissible, sans risque de violences ou de discrimination, sont des femmes qui peuvent s'impliquer dans un parcours scolaire, subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs proches. Ce sont des femmes préparées à faire face au dérèglement climatique.

Nous en appelons donc à une éthique universelle et à une prise en considération des responsabilités en matière de droits sexuels et reproductifs au regard des enjeux climatiques. La conférence sur le Climat est une opportunité unique d'intégrer les droits sexuels et reproductifs dans toutes les politiques visant à construire une planète plus saine et vivable pour toutes et tous, un monde plus juste, avec des populations en bonne santé. Il est urgent de reconnaître les droits sexuels et reproductifs ainsi que la participation des femmes à tous les niveaux comme enjeu essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique et la préservation des ressources.

1. FAO, 2011.

2. UN Women.

DES INITIATIVES POUR AGIR // LE PLANNING SOUTIENT

Un appel à soutenir les femmes face au dérèglement climatique

PAR LE HAUT CONSEIL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES (HCFH).

Vous pouvez ajouter votre nom aux signataires de l'appel ci-joint en amont du Sommet de Paris sur le Climat COP21 en suivant le lien suivant :

www.femmesetclimat.fr/#sign-it

Le Climat au pied du mur

PAR CARE FRANCE

www.carefrance.org/care-actions/campagnes/climat-pied-mur-artistes.htm

COP ou pas COP ?

PAR CARE FRANCE

Pour rendre les problématiques du changement climatique et les enjeux de la COP21 accessibles au plus grand nombre, CARE France a lancé un site pédagogique et ludique.

<http://copoupascop.carefrance.org/>

Alternatiba pendant la COP

PAR ALTERNATIBA

<https://alternatiba.eu/2015/11/alternatiba-appelle-a-se-mobiliser-pendant-toute-la-cop21/>

Marche mondiale pour le climat : une mobilisation encourageante

PAR AVAAZ.ORG

Le 29 novembre 2015, le jour de l'ouverture de la COP 21, les citoyens du monde entier qui s'inquiètent du dérèglement climatique descendront dans la rue.

www.jevotepourleclimat.fr/en/actualite/22446/marche-mondiale-climat-mobilisation-encourageante

Journée "Féministe pour la justice climatique"

PAR ADEQUATIONS
Le 28 novembre 2015 à l'Hôtel de ville de Paris. www.adequations.org/spip.php?article2330